

Le volcan fait des siennes

La qualité de l'air que respirent les Réunionnais est plus qu'acceptable. Pour les quatre polluants suivis par l'Observatoire réunionnais de l'air, le seuil d'alerte n'a jamais été atteint durant tout l'hiver austral (du 1^{er} avril au 30 septembre 2001). Qu'il s'agisse du dioxyde d'azote, de l'ozone ou du monoxyde de carbone, les objectifs de qualité définis par la loi sur l'air ont même été respectés. Petit bémol, toutefois, pour le dioxyde de soufre.

Polluant rejeté par les industries et les pots d'échappement des véhicules, le dioxyde de soufre est mesuré par six des sept stations dont dispose l'ORA. Alors que l'objectif de qualité que s'est fixé l'observatoire est de 100 µg/m³/jour, les quatre stations de l'Ouest - entre La Possession et Cambaie - ont enregistré une moyenne quotidienne maximale supérieure à ce taux. Avec un record de 399 µg/m³/heure pour la station de Sainte-Thérèse, sachant que le seuil d'alerte est de 600.

Carburants trop soufrés

L'explication de ces taux anormalement élevés se trouve dans le premier numéro du bulletin semestriel de l'ORA, baptisé *Nout l'air*. L'observatoire explique ainsi que des dégagements gazeux liés à l'éruption volcaniques du mois de juin dernier sont à l'origine des mesures faites par les diverses stations. De plus, les conditions climatiques ont joué un rôle important.

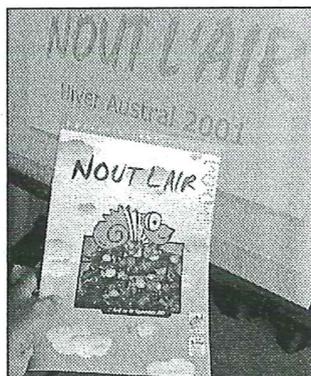
« La Réunion était sous régime anticyclonique. L'île était comme couverte d'un chapeau d'air de haute pression qui a fait barrage aux gaz émis par le volcan. Ce barrage aérien a provoqué une inversion thermique : l'air chaud s'est retrouvé au-dessus de couches d'air plus froid. Ne pouvant s'élever, les masses d'air transpor-

tant du dioxyde de soufre à forte concentration ont dérivé à l'horizontale. Les masses d'air ont suivi les couloirs naturels des rivières », explique l'observatoire réunionnais de l'air.

Au-delà de ce phénomène très particulier, l'ORA remarque quand même des pointes de dioxyde de soufre le matin et le soir. Des pointes qui n'existent pas en métropole. Une pollution liée au trafic automobile et qui s'explique par le fait que les carburants disponibles à la Réunion sont bien plus soufrés que ceux vendus en métropole. A noter que pour le dioxyde d'azote et le monoxyde de carbone, tous deux rejetés dans l'atmosphère par les pots d'échappement, les taux restent bien inférieurs aux seuils d'alerte.

L'ozone, qui cause chaque année de fortes pollutions en métropole lors des périodes de canicule, ne semble pas poser de problème à la Réunion. Tout simplement par l'ozone, pour naître, a besoin de peu de vent et de peu d'humidité. Ce qui est rarement le cas à la Réunion.

O.D.



L'observatoire réunionnais de l'air dispose désormais d'un bulletin d'information, baptisé *Nout l'air*.

□ Gros plan

● **ORA.** L'Observatoire réunionnais de l'air a été créé en mai 1998 sous l'égide de la préfecture. Sa création fait en effet suite à la loi sur l'air de décembre 1996. Agréé par le ministère de l'Environnement, l'ORA appartient à la fédération Atmo qui regroupe quarante structures comparables, dont quatre dans les Dom. Trois missions ont été confiées à l'observatoire : mesurer la qualité de l'air, effectuer des prévisions et informer tous les publics. Pour effectuer ses mesures, l'ORA dispose de sept stations de surveillance (deux à Saint-Denis, deux au Port, une à La Possession, une à Saint-Paul et une à Saint-Louis. Une huitième devrait être opérationnelle d'ici le mois de mai sur le chef-lieu. En plus de ces stations, un laboratoire mobile réalise des relevés lors de campagnes de mesures, comme à la Plaine des Palmistes en juillet dernier. La surveillance de la qualité de l'air étant obligatoire pour les agglomérations de plus de 100 000 habitants,

comme à Saint-Denis donc, l'ORA devra prochainement s'intéresser au secteur Saint-Pierre/Le Tampon qui compte également plus de 100 000 âmes.

● **Bulletin.** Parmi ses missions, l'ORA se doit d'informer la population sur la qualité de l'air qu'elle respire. Pour ce faire, l'observatoire possède un serveur vocal (0262. 28.71.81) actualisé deux fois par jour et un site internet (www.atmoreunion.net) où les données sont remises à jour toutes les trois heures. L'observatoire diffuse également un bulletin semestriel baptisé *Nout l'air* et dont le premier numéro vient de paraître. Cette brochure, qui fait le point sur la qualité de l'air durant l'hiver austral 2001 (du 1^{er} avril au 30 septembre), a été tirée à 500 exemplaires disponibles gratuitement sur simple demande. Le deuxième numéro de *Nout l'air* devrait sortir dans le courant du mois prochain et concernera l'été austral, du 1^{er} octobre au 31 mars donc.